

Envoyé en préfecture le 15/05/2024

Reçu en préfecture le 15/05/2024

Publié le 17/05/24

ID : 074-217400704-20240514-D2024_51



**Commune de Chens sur Léman
Haute Savoie**



D 2024 -51

Conseillers en exercice :	23
Conseillers présents :	21
Conseillers votants :	21

Date de la convocation du Conseil
Municipal : 07 mai 2024

**OBJET : TRAVAUX DE GROS
ENTRETIEN RECONSTRUCTION
D'ÉCLAIRAGE PUBLIC –
PROGRAMME 2024**

**DELIBERATION DU CONSEIL
MUNICIPAL**

*L'an deux mille vingt-quatre, le quatorze
mai, le conseil municipal de la commune
de Chens sur Léman dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire à la
mairie, sous la présidence de Madame
Pascale MORIAUD, maire,*

**PRESENTS : TRONCHON J. MEYRIER M.
de PROYART A. BAARSCH C. MORAND F.
ZANNI F. ARNOUX. R. FICHARD B.
STUBERT B. CHANTELOT C. PLEYNET
J.P. DENERVAUD M. BILLARD G.
CHEVRON F. DIANA C. RACINE
FREIXENET M. CORNU C. MATTERA A.
CHAMPEAU S. CHANTELOT L.**

**EXCUSÉS : QUERNEC-GARIN C.
GEROUDET A**

Est élu secrétaire de la séance : TRONCHON J.

Madame le Maire expose que,

Le syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie envisage de réaliser dans le cadre de son programme 2024 l'ensemble des travaux relatifs à l'opération GROS ENTRETIEN RECONSTRUCTION figurant sur le tableau en annexe :

d'un montant global estimé à	216 579,94 €.
avec une participation financière communale s'élevant à	125 595,32 €.
et des frais généraux de	6 497,40 €.

Afin de permettre au syndicat de lancer la procédure de réalisation de l'opération, il convient que la commune de Chens sur Léman :

- 1) approuve le plan de financement des opérations à programmer figurant en annexe, et notamment la répartition financière proposée.
- 2) s'engage à verser au syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie sa participation financière à cette opération.

Le conseil municipal, entendu l'exposé de Madame le maire, après avoir pris connaissance du plan de financement de l'opération figurant en annexe et délibéré, à l'unanimité,

Envoyé en préfecture le 15/05/2024

Reçu en préfecture le 15/05/2024

Publié le 17/05/24

ID : 074-217400704-20240514-D2024_51-DE



APPROUVE le plan de financement et sa répartition financière

d'un montant global estimé à	216 579,94 €.
avec une participation financière communale s'élevant à	125 595,32 €
et des frais généraux s'élevant à	6 497,40 €.

S'ENGAGE à verser au syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie 80 % du montant du taux de contribution au budget fonctionnement (3 % du montant TTC) des travaux et des honoraires divers, soit 5 197,92 €, après la réception par le SYANA de la première facture de travaux. Le solde sera régularisé lors de l'émission du décompte final de l'opération.

S'ENGAGE à verser au syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie, la participation (hors frais généraux) à la charge de la Commune. Le règlement de cette participation interviendra après la réception par le SYANE de la première facture de travaux, à concurrence de 80 % du montant prévisionnel, soit 100 476,26 euros. Le solde sera régularisé lors du décompte définitif.

Fait et délibéré à Chens sur Léman, les jour, mois et an ci-dessus

Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme
Le secrétaire
Jérôme TRONCHON

Le maire
Pascale MORIAUD



Collectivité : **CHENS-SUR-LEMAN**
 N° de contrat : **24037**
 Date : **11/04/2024**

74070



Voire interlocuteur technique : **Jean VOGEL**
 Votre interlocuteur administratif : **Julie-Christie DEVILLERS**

PLAN DE FINANCEMENT

Travaux de GROS ENTRETIEN RECONSTRUCTION D'ECLAIRAGE PUBLIC - Programme 2024

Numéro d'opération : 74070 WP 23022		Opération : Travaux de GROS ENTRETIEN RECONSTRUCTION D'ECLAIRAGE PUBLIC - Programme 2024				REPARTITION DU FINANCEMENT										
Code programme	Année de la demande d'intervention	N° de la demande d'intervention	Sous-opération	Nature	Montant HT de la dépense	Montant HT des études	TVA	Montant TTC de la dépense	Taux de participation	Participation sur montant HT	TVA à charge du SYANE	Total SYANE	Taux de participation	Participation de la commune	Total commune	
Eclairage public																
WP	23 022	00		Travaux de GROS ENTRETIEN RECONSTRUCTION D'ECLAIRAGE PUBLIC	166 781,22 €	864,00 €	33 529,04 €	201 174,26 €	30%	50 293,56 €	32 982,58 €	83 286,14 €	70%	117 351,65 €	538,46 €	117 889,11 €
BF	23 022	01		Remplacement "Ballon fluo"	7 043,90 €	0,00 €	1 408,78 €	8 452,68 €	60%	4 226,34 €	1 386,24 €	5 612,58 €	40%	2 617,56 €	22,54 €	2 840,10 €
WP	23 022	02		Maitrise d'oeuvre Interne SYANE*	0,00 €	6 953,00 €	0,00 €	6 953,00 €	30%	2 085,90 €	0,00 €	2 085,90 €	70%	4 867,10 €	0,00 €	4 867,10 €
TOTAL					173 825,12 €	7 817,00 €	34 937,82 €	216 579,94 €		56 605,80 €	34 378,82 €	90 984,62 €		125 036,31 €	589,01 €	125 595,32 €

FCTVA = 16,404 % du TTC

Taux de contribution au budget de fonctionnement à la charge de la commune (3% du montant réel TTC de la dépense)	6 497,40 €
---	-------------------

La contribution au budget de fonctionnement du SYANE fera l'objet d'un rattachement séparé sous forme de fonds propres, conformément aux instructions et règles de la comptabilité publique. Ce recouvrement sera effectué après la réception première facture de travaux.

La participation de la commune sur les travaux et honoraires divers fera l'objet d'un recouvrement sous forme :
 De 80 % de la quote-part, soit **100 476,25**
 Et 60 % du taux CBF, soit **5 197,92**

euros TTC, seront appelés à réception de la première facture de travaux. Le solde sera régularisé lors de l'émission du décompte définitif de l'opération.
 euros TTC, seront appelés à réception de la première facture de travaux. Le solde sera régularisé lors de l'émission du décompte définitif de l'opération.

Envoyé en préfecture le 15/05/2024
 Reçu en préfecture le 15/05/2024
 Publié le **17/05/24**
 ID : 074-217400704-20240514-D2024 51-DE

